

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 797

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

picacité fine, de charme (me pardonneront-elles ce mot?), d'humour, de volonté d'aller de l'avant envers et contre tout. Et un souhait: échapper à cette perpétuelle confrontation au modèle masculin, à cette mesure (cet «étalon»), disait M. Chaponnière, sans jeu de mot) constamment brandies. Nous sommes tous, femmes et hommes, des êtres humains embarqués sur la même galère, vers un avenir de plus en plus incertain. S'ils le désirent, mettons donc entre les mains de maman un livre, et une aiguille entre celles de papa.

Catherine Dubuis

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Rois rouges

Curieuse chose que l'information...

Par exemple, le match pour le championnat des échecs qui opposait Karpov, tenant du titre, à Kasparov, challenger — gagné par ce dernier, qui devient le plus jeune champion du monde de tous les temps. A plusieurs reprises, j'ai entendu à la radio annoncer que les deux hommes s'étaient serré la main à l'issue de la dernière partie — ce qui était bien réjouissant, puisque de notoriété publique, ils se détestaient cordialement. Il est vrai qu'on avait tout fait pour cela. Le lendemain, l'un des quotidiens romands a publié une photo des deux champions à l'instant de cette poignée de mains historique! J'ai bien regardé. J'ai vu la scène deux fois au moins à la TV: pas la moindre esquisse, pas le plus petit début de... Un de mes amis, plus critique que moi, prétend même que manifestement, et malgré les efforts du directeur du tournoi, les deux hommes ont refusé de...

Allez savoir! Et d'ailleurs, autant en emporte le vent.

Autre chose: certains journaux ont annoncé que *pour la première fois dans l'histoire*, le champion déchu aurait droit à une revanche. Non! En 1957, Botvink perd son titre contre Smyslov. Il le rega-

gne l'année suivante. En 1960, il le perd de nouveau contre Thal et le regagne en 1961. En 1963, il le perd enfin contre Petrosjan et se voit dénié le droit d'un match-revanche. Il se fâche et renonce désormais aux compétitions. Ce qui ne l'empêchera pas d'entraîner Kasparov, avec le succès que l'on sait.

Autre chose encore: on nous dit que Kasparov a pris le nom de sa mère, qui s'appelait en fait Kasparian — et parce que son patronyme était quelque chose comme Weinstein, nom aux consonnances fâcheusement juives...

Moi, je veux bien. Mais enfin le grand-maître américain Fine s'appelle ou s'appelait paraît-il Finewski. Le grand-maître Dake se nommait Dakowski. Tous deux ont américanisé leur nom, parce que le Yankee moyen était incapable de le prononcer, et non pour des raisons «raciales»!

Vous me direz que tout ceci n'a d'intérêt que pour ceux qui sont passionnés par les échecs. Et cependant... Les raisons *politiques* qui conduisent tout naturellement à *gauchir* les informations (pourquoi diable ne peut-on pas dire *droitir*?!! — je propose au camarade Schilt d'examiner la question dans le cadre du français rénové!), voire de les manipuler...

A propos: avez-vous été voir *Rambo II*? Film qui d'une part attire les foules, et d'autre part est jugé par les dix critiques de *24 Heures* (MM. Buache, Dasen, Hugli, Terrail, etc.) absolument nul, certains allant même jusqu'à dire qu'il faut éviter à tout prix de le voir! Décompte total: — 8 points! — disons, pour donner un point de comparaison, qu'un film comme *Dersou Ouzala* ou *Ran* est jugé presque unanimement «à voir absolument», voire même «chef-d'œuvre absolu»!

Malgré tout, certains de mes gymnasiens hésitaient. Et si le «gros» public avait raison contre les critiques chevronnés? Et s'il y avait à leur jugement des raisons politiques inavouables (le Mouvement suisse pour la paix a déposé une plainte contre la diffusion d'un film qui est un «éloge de la haine, de la guerre et du racisme»...

Dieu merci, l'armée est venue à mon secours: encadrés par des officiers, 150 recrues fribourgeoises ont été voir le film. Voilà qui a emporté la conviction des plus réticents: *Rambo II* doit être un navet.

Au fait: vous avez lu le dernier *Ziegler*?

J. C.

COURRIER

Chimie et information

J'ai lu avec intérêt l'article de «Domaine public» (792) sur Bhopal, «une catastrophe programmée». Mais j'en comprends mal la conclusion: à Bâle, où se produisent parfois des accidents dans «la chimie», la population en est chaque fois informée avec tous les détails nécessaires. Les habitants de Bâle savent depuis longtemps qu'il n'y a pas de grosses fabriques sans risque, mais, jusqu'à preuve du contraire, ils sont convaincus que l'on fait le maximum pour réduire ces dangers. A ma connaissance, un effort d'information analogue a été entrepris à Monthey. Il me paraît un peu rapide et bien superficiel d'affirmer simplement que l'opinion publique n'est jamais informée très exactement.

Frank Bridel

Pharma Information, Bâle

Réd. Ciba-Geigy Monthey a également réagi à notre article, nous signalant que, depuis 1983, deux journées portes ouvertes et trois conférences de presse ont été organisées dans le but d'informer la population sur les dangers qu'elle pourrait courir. Renseignements pris, le récent incident survenu à l'usine de Monthey — échappement de brome — a effectivement été immédiatement suivi d'un communiqué à la presse et d'une information sur les ondes de Radio Chablais.